

# LE DÉVELOPPEMENT RURAL : RÉALITÉS, ENJEUX ET PISTES D'ACTION

*Grégoire Ngalamulume Tshiebue*<sup>1</sup>

## Introduction

En RDC, les zones rurales forment la majeure partie du territoire national et hébergent, à elles seules, près ou plus de 70 % de la population<sup>2</sup>. Mais cette majorité de la population ainsi que les milieux qui l'hébergent sont confrontés à d'énormes et importants défis liés tant à la précarité et à la déliquescence des services de base qu'à la mauvaise gouvernance de manière générale, et particulièrement celle des ressources naturelles dont ils dépendent et à la dégradation des conditions de vie et de travail.

Depuis 1977, la RDC dispose d'un ministère gouvernemental entièrement dédié au développement rural, avec pour mission de « planifier et coordonner les interventions en milieu rural en vue d'améliorer les conditions de vie des masses paysannes et conduire ainsi à la stabilisation des populations rurales » (Ministère de l'Agriculture & Ministère du Développement rural 2010).

En vue de matérialiser les ambitions conférées à ce jeune ministère, quatre instituts supérieurs de développement rural (ISDR) furent créés entre 1977 et 1982 en vue de la mise à disposition des ressources humaines spécialisées dans l'accompagnement et la promotion des milieux ruraux (CAIST 2015) : Bukavu (Kivu), Tshibashi (Kasaï-Occidental), Mbeo (Bandundu) et Mbandaka (Équateur).

Suite au succès de ces premières expériences, les ISDR se sont multipliés et déversent chaque année sur le marché des milliers de TDR (technicien en développement rural, appellation réservée aux ressortissants de l'ISDR), mais pour quels résultats ? Les données en notre possession<sup>3</sup> renseignent qu'il existe, au premier trimestre 2015, 39 ISDR publics à travers le pays, auxquels il faut ajouter des instituts privés et des extensions de certains d'entre eux dans d'autres territoires et provinces.

---

<sup>1</sup> Professeur à l'Institut supérieur de Développement rural (ISDR, Tshibashi) et directeur du Centre de recherche-action en population, environnement et développement (CRAPED-RDC).

<sup>2</sup> 69,7 % selon l'enquête 1-2-3 de 2005 et 61,2 % selon celle de 2012.

<sup>3</sup> Ces données proviennent du conseil d'administration des instituts supérieurs techniques.

Près de quarante ans après, la situation des campagnes congolaises demeure préoccupante. Plus nous avons de TDR formés à travers le pays, plus les milieux dits ruraux s'enfoncent dans la précarité et la misère tandis que la perspective de leur épanouissement et de leur émancipation s'évanouit !

Le développement rural en RDC présente ainsi des réalités multiples et complexes. Par ailleurs, le pays compte parmi ceux qui jouissent d'abondantes ressources naturelles, mais aussi ceux dont la population est l'une des plus pauvres et des plus affamées de la planète. Que manque-t-il réellement à la RDC pour décoller et se lancer ainsi dans le processus du développement de son milieu rural ?

Telle est la préoccupation centrale de cette étude qui s'inscrit dans la logique du bilan et tend à établir un état des lieux de près de quarante années d'existence du ministère du Développement rural en RDC.

Malgré le plaidoyer de Robert Chambers (1990)<sup>4</sup> vieux de plus d'un quart de siècle en faveur des milieux ruraux des pays en développement et l'alerte lancée par le Fonds international du Développement agricole FIDA (2011)<sup>5</sup> au cours de son deuxième rapport sur la pauvreté rurale, les défis sont encore immenses dans les campagnes congolaises, comme le révèlent les diverses enquêtes nationales récentes (Ministère du Plan & Ministère de la Santé 2008 ; 2014 ; Ministère du Plan 2010) : pauvreté croissante, misère, exode rural, enclavement, faim, sous-alimentation et malnutrition, analphabétisme, maladies, épidémies, délabrement et précarité des infrastructures de base, etc.

Toutefois, en dépit du contexte difficile et défavorable aux milieux ruraux, ces derniers possèdent un potentiel immense qui pourrait être capitalisé pour le développement national (fourniture de matières premières et de la main-d'œuvre pour d'autres secteurs, ressources naturelles, production de la nourriture, etc.).

Il sied par ailleurs de mentionner que la situation rurale congolaise s'inscrit dans un contexte international, où l'agriculture a été très fortement délaissée pendant des décennies. Il a fallu attendre l'avènement du

<sup>4</sup> Dans *Développement rural. La pauvreté cachée*, Robert Chambers constate que la pauvreté rurale, considérée comme la caractéristique évidente et grave du sous-développement, passait littéralement inaperçue aux yeux des « experts » externes, qu'il qualifie d'« outsiders ». Chambers propose ainsi de mieux écouter les ruraux et d'en faire des acteurs clés du développement des nations à travers son slogan « les derniers deviennent les premiers ».

<sup>5</sup> Dans son deuxième rapport sur la pauvreté rurale, le FIDA révèle que 1,4 milliard de personnes vivent dans l'extrême pauvreté, dont plus de 70 % dans les zones rurales des pays en développement ; environ 925 millions d'entre eux sont sous-alimentés. Même si les organisations internationales véhiculent souvent une certaine idéologie pour justifier leurs interventions, les observations de terrain tendent à accréditer la thèse de conditions de vie et de travail difficiles en milieu rural.

XXI<sup>e</sup> siècle pour que les acteurs dominants considèrent à nouveau l'agriculture comme un secteur porteur de croissance, en mettant en avant sa multifonctionnalité, notamment sa capacité à réduire la faim et la pauvreté, à améliorer les moyens d'existence en milieu rural et à promouvoir un développement équitable et durable du point de vue environnemental, social et économique dans des régions comme l'Afrique subsaharienne. D'où l'appel à la mobilisation des budgets des États et de l'aide publique internationale en faveur de politiques de développement agricole. C'est le sens du titre du rapport sur le développement dans le monde datant de 2008 de la Banque mondiale : « L'agriculture au service du développement » (Banque mondiale 2008). Ce regain d'intérêt pour l'agriculture au niveau des grandes institutions internationales reste toutefois marqué par un fort accent néolibéral avec un focus sur l'agriculture moderne et industrielle, le secteur privé ; trop peu de place est accordée à l'agriculture paysanne.

Synthétisant les conclusions d'un ouvrage récent sur cette thématique (Ngalamulume Tshiebue 2016 : 206), le présent chapitre essaie de passer en revue la situation du développement rural en RDC. Il fait les constats de la situation sur le terrain, analyse les faits ainsi observés ou les multiples réalités du développement rural au pays, et propose quelques pistes d'action pour permettre à la RDC de relever l'immense et important défi du développement de ses milieux ruraux.

Notons que le développement rural s'entend comme un processus d'évolution, de changement et de transformation positive des structures socio-économico-politiques et culturelles en vue d'une amélioration maîtrisée des conditions de vie des populations d'une société rurale. Cela implique que ces populations deviennent aptes à satisfaire d'elles-mêmes leurs besoins fondamentaux : physiologiques, de sécurité, sociaux, de personnalité. Les différents aspects (mentalités, modes de vie et de pensée, revenu, techniques de production, habitat, infrastructures...) et secteurs du milieu rural (économie, politique, socioculturel, environnement...) doivent ainsi évoluer simultanément dans une dynamique cohérente et une interaction harmonieuse. Le développement rural comprend le développement agricole, qu'il associe et intègre au développement d'autres secteurs et d'autres activités socio-économiques du milieu rural dans une dynamique cohérente et systémique (*ibid.*).

## 1. Le développement rural en RDC : quels enjeux ?

Le développement rural présente un intérêt indéniable pour un pays comme la RDC, où environ sept personnes sur dix résident en milieu rural et connaissent des défis importants pour leur survie en tant qu'espèce humaine.

Plusieurs raisons majeures à la fois socio-économico-politiques et éthiques militent en faveur de la priorisation du développement des milieux dits ruraux. En effet, ces milieux regorgent de la grande majorité des populations du pays. En délaissant ces populations tout en maintenant les disparités

territoriales et les biais dans l'allocation des ressources et des investissements en leur défaveur, le pays tout entier est condamné à la stagnation, le développement étant d'abord et avant tout l'affaire d'une majorité devant jouir des retombées positives de changements connus. Dans ce sens, le développement de la RDC sera rural ou il ne le sera pas. Aussi, bien que possédant un potentiel immense de développement économique en offrant des opportunités énormes (grande disponibilité des terres agricoles, conditions climatiques et écologiques favorables, main-d'œuvre abondante et débouchés, donc potentialité de marché, réveil du mouvement paysan, etc.), le secteur agricole congolais se heurte à d'énormes contraintes techniques, institutionnelles, sociales et économiques. Or, c'est sur lui que reposent les espoirs pour relever les défis de la réduction de l'extrême pauvreté et de la faim, vu le nombre de personnes qu'il touche et qui en dépendent (Note de politique agricole 2009 ; Ministère de l'Agriculture et du Développement rural 2013 ; Ministère de l'Agriculture & Ministère du Développement rural 2010).

Nous sommes bien conscients à l'heure actuelle que notre pays ne peut se permettre une industrialisation de type occidental à grande échelle avec des usines clefs en main, parce qu'il n'en a pas les moyens financiers et matériels d'une part, et parce qu'une bonne industrialisation est le fruit d'un processus maîtrisé, d'autre part. Et même dans le cas d'une telle industrialisation, celle-ci risquerait de se buter à d'énormes contraintes ; elle serait davantage exclusive et ne saurait contribuer efficacement à la réduction importante de l'extrême pauvreté et de la faim, comme le ferait la promotion de l'agriculture familiale. Dans notre contexte, l'agriculture industrielle ne devrait pas constituer une priorité ni un idéal à atteindre. Là où elle a été appliquée, elle a parfois engendré plus de problèmes que de solutions sur les plans économique, social et écologique. Elle s'effectue aux dépens de l'environnement et de la justice sociale et comporte des coûts cachés pour la collectivité, comme le rappelle Olivier De Schutter (2013). D'où l'intérêt de nous focaliser sur le développement du secteur agricole, pour lequel nous disposons d'un avantage comparatif évident, et à partir de lui, sur la promotion du dynamisme des campagnes afin d'établir leur viabilisation à partir de la diversification de leurs activités. Concrètement, le pays devrait concentrer ses efforts sur le développement rural qui peut bien, dans notre cas, s'assimiler au développement national.

## **2. Les principales caractéristiques du secteur rural congolais**

Le monde rural congolais représente un énorme potentiel pour le développement économique et social du pays. Ce potentiel réside dans la richesse en ressources naturelles et humaines qui pourraient être capitalisées à cet effet.

S'agissant des ressources naturelles, il y a lieu de mentionner les terres, les forêts, les ressources en eau, les ressources pastorales et fauniques ainsi que les ressources halieutiques qui prouvent à quel point la nature favorise ce pays.

Toutefois, en dehors de quelques groupes minoritaires, l'abondance de ressources naturelles en RDC n'a pas du tout profité aux Congolais dans leur ensemble. Bien au contraire, le pays nourrit des paradoxes criants avec une population figurant parmi les plus pauvres de la planète. Cela accrédite la thèse de la malédiction des ressources naturelles (Carbonnier 2007). Ces ressources ont, en effet, souvent alimenté de multiples rébellions et conflits armés, la corruption et le détournement des deniers publics, qui ont davantage desservi le pays.

En effet, la RDC disposerait d'environ 75 à 80 millions d'hectares de terres arables, dont seulement presque 10 % sont effectivement exploitées, avec environ 3,5 millions d'hectares pour l'agriculture et 4,5 millions d'hectares pour l'élevage (Note de politique agricole 2009 ; Étude du secteur agricole 2009 ; Ministère de l'Agriculture & Ministère du Développement rural 2010 ; Lebailly, Michel & Ntoto M'vubu 2014). De plus, presque tout le territoire national bénéficie de conditions agroclimatiques particulièrement favorables aux activités agricoles. Une réelle diversification des productions agropastorales est ainsi envisageable grâce à la position du pays, situé de part et d'autre de l'équateur (Ministère du Commerce 2010). Ces terres théoriquement abondantes posent d'énormes problèmes en pratique. On en vient même à se demander régulièrement où passent ces millions d'hectares déclarés à travers le territoire, dans la mesure où beaucoup d'agriculteurs recherchant des terres arables n'en trouvent pas dans certaines régions pour plusieurs raisons. D'abord, leur accès n'est pas aisé en raison d'un droit foncier hybride, portant à la fois sur des règles modernes et traditionnelles, qui engendre de multiples confusions sur le terrain. Ensuite, dans les régions et provinces à forte densité démographique comme dans l'Est du pays, l'accès aux terres devient de plus en plus difficile pour plusieurs couches de la population. Aussi, l'exploitation peu rationnelle des terrains, fondée sur des pratiques épuisantes et dégradantes, a pour conséquence l'épuisement et l'infertilité des sols. Les rendements obtenus sont donc faibles et la majeure partie des paysans est conduite à l'abandon. Enfin, l'accaparement des terres par des élites économiques, politiques et militaires achève de priver les petits paysans des espaces exploitables pour leurs activités et menace leur survie.

La RDC abrite la plus vaste forêt d'Afrique et la deuxième forêt tropicale du monde. Selon les estimations, les forêts de la RDC couvrent de 109 millions à 155 millions d'hectares, avec un taux de couverture de près de 60 % du territoire, soit 10 % de l'ensemble des forêts tropicales du monde et environ 45 % de celles d'Afrique (SODEFOR 2014 ; Ministère de l'Environnement 2010). Ces forêts sont essentielles à la survie et au développement de nombreux Congolais, particulièrement les populations autochtones, tant pour leur alimentation, leur habitat et leur santé que pour l'énergie-bois. Toutefois, les forêts sont menacées de dégradation par l'exploitation

industrielle incontrôlée, des coupes parfois sauvages, et la mise en culture itinérante pour la production vivrière. La compétition foncière a ainsi un impact négatif sur les ressources forestières.

En ce qui concerne les ressources pastorales, les étendues d'herbage et de savanes disponibles sont susceptibles de supporter un élevage de plus de 40 millions de têtes de gros bétail, contre un cheptel évalué à environ 700 000 têtes dans la deuxième moitié des années 2000 et 1,5 million en 1990 (Note de Politique agricole 2009 ; Ministère du Commerce 2010).

Aussi, la faune congolaise est riche et variée. Le pays compte parmi les dix pays de la méga biodiversité du monde avec 480 espèces de mammifères, 1086 espèces d'oiseaux, 1000 espèces de poissons, 352 espèces de reptiles, 220 espèces de batraciens et plus de 10 000 angiospermes dont 3000 seraient endémiques (Ministère du Plan 2006).

Par ailleurs, le potentiel halieutique du pays est estimé à plus de 707 000 tonnes de poissons par an. Or, actuellement, la production interne de poissons est estimée à moins de 200 000 tonnes (Note de Politique agricole 2009).

Ces différentes ressources peuvent logiquement contribuer à la lutte contre l'insécurité alimentaire et la pauvreté en milieu rural. En outre, la RDC dispose d'importantes ressources et d'abondantes réserves en eau qui pourraient favoriser le développement des cultures. Sa pluviosité est importante et régulière à travers l'ensemble du territoire où l'on totalise plus de 1200 mm de pluies par an en moyenne. Ensuite, le réseau hydrographique du pays est l'un des plus développés au monde. Les plans d'eaux, qui comprennent les écosystèmes fluvial, lacustre et marin couvrent environ 86 080 km<sup>2</sup>, soit 3,5 % de la superficie du territoire national. Ses ressources en eau représentent 52 % des réserves totales du continent (Étude du secteur agricole 2009). Malgré ces potentialités, d'importants défis doivent être relevés.

### **3. Les principaux défis du développement rural en RDC**

Le développement rural en RDC pourrait solutionner de nombreux problèmes : la pauvreté et les inégalités, la baisse de la production agricole et l'insécurité alimentaire chronique, l'enclavement, la faible structuration rurale, etc.

La précarité est une réalité criante en RDC, surtout en milieu rural. Huit personnes sur dix vivraient sous le seuil de la pauvreté absolue dans ce pays, selon la directrice du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) en RDC, qui s'exprimait, le 17 octobre 2016, en marge de la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté, en se fondant sur les données récentes de l'Institut national de la Statistique (INS ; Radio Okapi 2016). Ces données corroborent celles du FMI qui relevait, dans son dernier rapport d'octobre 2015, un taux de pauvreté absolue en RDC parmi

les plus élevés au monde, s'élevant à 82 % (IMF 2015). Les observations sur le terrain tendent à confirmer cette tendance négative : le budget de l'État a été revu à la baisse au cours de l'exercice budgétaire 2016, passant de plus de 8 milliards de dollars à environ 6 milliards, entraînant par là-même des coupes budgétaires dans certains secteurs vitaux. Aussi, le projet de budget 2017 est évalué à moins de 5 milliards de dollars pour près de 80 millions d'habitants, suite à la dépréciation des prix des matières premières sur les marchés mondiaux. La dépréciation de la monnaie locale, qui était maîtrisée il y a quelques années, a repris, entraînant une inflation et la perte du pouvoir d'achat des populations. En outre, le pays est toujours mal classé en termes de développement humain par rapport à certains voisins, etc.

**Tableau 1 : croissance annuelle moyenne de l'IDH RDC et Afrique subsaharienne 1980-2013 (en %)**

Période	Taux de croissance IDH (%)	
	RDC	Afrique subsaharienne
1980/1990	-0,53	0,44
1990/2000	-1,52	0,52
2000/2011	2,25	1,31
2000/2013	1,64	1,37

Source : l'auteur, sur la base des données du PNUD 2014.

Le chômage de masse, le manque d'accès à l'éducation, les crises provoquant les déplacements de la population et la mauvaise gouvernance sont autant de facteurs déterminant la persistance et même l'accentuation de la pauvreté en RDC. Le contexte économique international actuel, marqué par la baisse constante du prix des matières premières, déséquilibre à son tour les finances publiques. L'économie du pays étant dépendante des produits primaires, cet état de fait représente une circonstance aggravante.

Concernant les inégalités, le rapport national OMD 2012 (PNUD-RDC 2014a : 12-13) relève que la part du cinquième quintile le plus pauvre de la population, comparée à celle du premier quintile, traduit une grande inégalité sur la répartition des revenus dans la population. En effet, les 20 % les plus pauvres des Congolais ne représentaient que 7,8 % de la consommation nationale en 2005 contre 43 % pour le quintile le plus élevé, c'est-à-dire les 20 % les plus riches. Le rapport note que cette proportion devrait avoir empiré, accusant encore davantage d'inégalités depuis lors. En effet, il faut souligner que la stabilité du coefficient de Gini (44,4) (PNUD-RDC 2014b) au cours des dernières années est une illustration de l'absence de progrès en matière de réduction des inégalités en RDC.



Les inégalités entre le milieu rural et le milieu urbain s'observent pour plusieurs indicateurs de développement. L'enquête sur la situation des enfants et adolescents en dehors de l'école EADE 2012 renseigne que sur les 7 375 875 enfants et adolescents des 5-17 ans en dehors de l'école, la grande majorité, soit plus de 3/4, se situe en milieu rural (5 694 525).

Les milieux ruraux sont, en réalité, moins bien lotis en infrastructures de base, au contraire des villes et centres urbains (qui disposent d'hôpitaux, de centres de santé, d'adduction d'eau, d'écoles, d'universités, de routes, de fourniture d'électricité, etc.). La cartographie des infrastructures socio-économiques du pays ainsi que des capitaux physiques et financiers étale au grand jour un fort biais au profit des centres urbains (Ministère du Plan 2006). Ainsi, les enfants des villages sont obligés de parcourir pour certains des dizaines de kilomètres pour atteindre l'école la plus proche ; même chose pour les femmes enceintes devant parcourir de longues distances vers la maternité la plus proche, ce qui les contraint à accoucher chez elles. Les difficultés sont ainsi générales dans les villages pour tous les services essentiels : soins de santé, documents administratifs, etc.

Selon le DSCR2 (Ministère du Plan 2011), la pauvreté sévit davantage dans les ménages dont le chef est apprenti (80,25 %), dans ceux dont le chef travaille à son propre compte dans l'informel agricole (75,52 %) et ceux dont le chef est employé/ouvrier semi-qualifié (71,47 %). D'après la même source, la pauvreté des ménages augmente proportionnellement à leur taille (milieu rural et milieu urbain), de même que le niveau d'instruction du chef du ménage influence la vulnérabilité à la pauvreté. Les craintes s'intensifient sur le sort des paysans et ruraux, qui font largement partie des catégories socioprofessionnelles les plus exposées à la pauvreté en RDC. En effet, la majorité des ruraux n'ont pas un niveau d'instruction dépassant le primaire (PAM & INS 2008) et la taille moyenne de leur ménage est de sept membres (Ngalamulume 2011b ; PAM & INS 2008).

Les principaux indicateurs de santé et de développement fournis par l'enquête du Ministère du Plan de 2010 renseignent sur le niveau et l'ampleur des inégalités rural/urbain en RDC, comme on peut le constater dans le tableau 2.

Toutefois, si l'on prend le milieu rural dans sa globalité, les disparités persistent entre grandes agglomérations, centres extracoutumiers et villages. En effet, les grandes agglomérations et centres extracoutumiers, composés dans la majorité des cas de missions religieuses (paroisses catholiques et protestantes), d'anciens ou actuels centres politico-administratifs (chefs-lieux de secteurs ou de territoires), de gares de chemin de fer ou ports et biefs importants, concentrent à leur tour les principales infrastructures des milieux ruraux, tandis que les villages en sont dépourvus.



**Tableau 2 : inégalités entre milieu rural et milieu urbain  
selon les principaux indicateurs de développement**

<b>Indicateur</b>	<b>Milieu rural</b>	<b>Milieu urbain</b>	<b>National /RDC</b>
<b>Mortalité des enfants</b>			
Taux de mortalité infantile (pour 1000)	105	71	97
Taux de mortalité infanto-juvénile (pour 1000)	174	111	158
<b>Nutrition</b>			
Enfants de moins de 5 ans avec une insuffisance pondérale (%)	27	17	24
Enfants de moins de 5 ans avec un retard de croissance (%)	47	34	43
Enfants de moins de 5 ans émaciés (%)	9	7	9
<b>Vaccination</b>			
Enfants de 12-23 mois ayant reçu tous les vaccins (%)	40	46	42
Enfants ayant souffert de la fièvre et ayant reçu une anti-malaria (%)	36	49	39
Enfants âgés de moins de 5 ans ayant souffert de diarrhée (%)	18	17	18
<b>Eau et assainissement</b>			
Membres des ménages utilisant une source d'eau potable améliorée (%)	31	83	47
Membres des ménages utilisant des installations sanitaires améliorées (%)	4	36	14
<b>Éducation</b>			
Taux d'alphabétisation chez les jeunes femmes âgées de 15-24 ans	37	79	51
Taux net de fréquentation à l'école primaire (%)	70	86	75
Taux net de fréquentation à l'école secondaire (%)	21	53	32
<b>Protection de l'enfant</b>			
Enfants de 5-14 ans engagés dans le travail des enfants (%)	46	34	42
<b>Santé de la reproduction</b>			
Femmes de 15-49 ans ayant accouché dans une structure sanitaire	69	93	75

**Source :** l'auteur, sur la base des données du Ministère du Plan de 2010.

La situation alimentaire de la RDC se caractérise par la chute de la production agricole vivrière, la baisse de la consommation alimentaire et l'augmentation du taux de malnutrition des enfants et des adultes. Ici, l'insécurité alimentaire concerne tant l'offre que la demande. La pauvreté restreint l'accès des ménages à la nourriture et constitue l'une des causes principales des taux élevés de malnutrition. Aussi, l'écart entre l'offre domestique et la demande en produits alimentaires de base s'accroît de manière constante, traduisant la dépendance alimentaire vis-à-vis de l'extérieur et entraînant des coûts estimés à plus de 1,5 milliard de dollars par an d'exportations alimentaires, alors que le pays est à vocation agricole (Lebailly 2010).

L'accès à la nourriture connaît des limites tant sur le plan de la quantité que sur celui de la qualité. En quantité, près de 30 % de la population ne consomment qu'un repas par jour, voire moins, et presque 60 % ne mangent pas plus de deux fois par jour (PAM & INS 2008). Aussi, en moyenne, 6 % des ménages ont une consommation alimentaire pauvre<sup>6</sup> et « de nombreux ménages, bien que décrits comme en sécurité alimentaire, sont tellement proches de la marge que même de petits chocs pourraient avoir des conséquences importantes et immédiates » (*ibid.* : 17).

Par ailleurs, près de la moitié des enfants du milieu rural (47 %) souffrent de malnutrition chronique modérée ou sévère contre 33 % en milieu urbain. Sous la forme sévère, la proportion d'enfants atteints d'un retard de croissance varie de 14 % en milieu urbain à 26 % en milieu rural (Ministère du Plan & Ministère de la Santé 2014 : 162).

Toutefois, bien qu'en crise, le secteur rural demeure la pierre angulaire de l'économie congolaise, avec l'agriculture comme fer de lance. En effet, l'agriculture de subsistance occupe à ce jour la grande majorité de la population. Selon des chiffres confirmés par diverses sources, elle génère près de 40 % du PIB et environ 2,5 % des exportations enregistrées tout en mobilisant plus de 60 % de la population active (BAD 2012 ; Herderschee, Mukoko Samba & Tshimenga Tshibangu 2012). Sa contribution à la croissance du PIB réel s'estime entre 1,1 et 1,2 point de pourcentage en moyenne au cours des cinq dernières années, derrière le secteur minier (plus de 2 points en moyenne) et un peu à la hauteur du commerce (1,1 point) (Banque centrale du Congo 2013).

Mais, au vu du nombre de personnes que l'agriculture mobilise et de sa contribution au PIB, estimée à 40 %, la productivité du secteur par rapport à l'ensemble de l'économie demeure relativement faible. Cette situation, loin d'être spécifique à la RDC, se rencontre un peu partout dans les pays africains, et même dans certains pays développés ; ce qui justifierait l'argument selon

---

<sup>6</sup> La classe de consommation alimentaire pauvre comprend les ménages ayant une alimentation basée sur la consommation de céréales et de féculents (5j/7), accompagnés de légumes (3j/7) et d'huile (4j/7), avec un accès faible aux protéines animales, aux fruits, au lait et produits laitiers, etc.

lequel l'agriculture doit bénéficier d'un traitement spécial dans les négociations commerciales internationales (Étude du secteur agricole 2009 : 8). Il est clair que le secteur connaît d'énormes difficultés d'ordre à la fois structurel et humain qui l'empêchent d'évoluer normalement et de fournir son meilleur potentiel dans la lutte contre la pauvreté et la réalisation des OMD ou des ODD. En effet, l'agriculture familiale, qui regroupe une majorité de paysans et de ruraux, développe des activités essentiellement orientées vers l'auto-subsistance. La production vivrière est par conséquent déficitaire depuis de nombreuses années. Elle ne suit pas le rythme d'augmentation de la population. Le déclin du secteur, exacerbé par les conflits récents et l'abandon des fermes, s'est soldé par une baisse d'environ 60 % de la production agricole entre 1960 et 2006. Quant aux exportations agricoles, elles ne représentent plus que 10 % du PIB actuellement contre 40 % en 1960 (Ministère du Plan 2011). Les recettes d'exportation agricoles ont ainsi logiquement décliné dramatiquement, passant de 334 millions de dollars en 1995, à 4,3 millions de dollars en 2003 (Étude du secteur agricole 2009). Elles croissent de nouveau ces dernières années et proviennent essentiellement de l'exportation du bois et du café<sup>7</sup> ; elles se sont élevées respectivement à 111 millions et 105 millions de dollars en 2010 et en 2011 (Banque centrale du Congo 2011).

Bien que l'agriculture congolaise constitue la base de son économie et possède le plus fort potentiel pour contribuer à la réduction de la faim et de la pauvreté<sup>8</sup>, ce potentiel est encore largement sous-exploité. La production alimentaire annuelle n'atteint pas 20 millions de tonnes pour une demande totale estimée à 25 millions<sup>9</sup>. D'où un déficit très souvent comblé par des importations de plus en plus nombreuses qui coûtent au pays près de – ou plus de – 1 milliard de dollars chaque année. Depuis quelques années, un

---

<sup>7</sup> En 2011, on a enregistré de maigres exportations de caoutchouc, de cacao et de thé (Banque centrale du Congo 2011).

<sup>8</sup> Les observateurs notent que c'est l'unique secteur intensif en main-d'œuvre. À titre d'exemple, la production d'arabica requiert 450 jours de travail à l'hectare, soit l'équivalent de deux emplois agricoles temps plein. L'ouverture de 10 000 ha supplémentaires fournirait un emploi à 20 000 personnes et donc, des revenus à 160 000 personnes. Même chose pour le palmier à huile et d'autres cultures industrielles. Par ailleurs, de tels revenus agricoles sont dépensés pour des biens et services produits localement, ce qui favorise l'économie locale. Aussi, la croissance de la productivité agricole réduit les prix des denrées alimentaires, ce qui bénéficie à toute la population et aux autres secteurs de l'économie (Ministère du Commerce 2010).

<sup>9</sup> Selon les études récentes, déclarait Jean Chrysostome Vahamwiti, lors de son intervention du jeudi 7 août 2014 à la FIKIN, à l'occasion d'une journée placée sous le thème « relance agricole et parcs agro-industriels », la production vivrière totale du pays atteignait 19 000 000 de tonnes en 2009 pour un besoin total de 25 000 000 de tonnes, soit 76 % des besoins, soulignant que la production congolaise s'accroît annuellement de 2,6 %, contre une demande de plus de 3 % (Mediacongo <http://www.mediacongo.net/show.asp?doc=57696-.U-Ssjz8cSc0>).

**Tableau 3 : évolution de la production agricole en RDC pour les principaux produits vivriers de 1991 à 2011 (tonnes)**

	1991	1994	1997	2000	2003	2006	2009	2010	2011
Maïs	1 053 259	1 184 430	1 167 307	1 184 000	1 154 800	1 155 490	1 156 180	1 156 410	1 345 074
Manioc	19 366 000	19 101 683	16 402 403	15 959 000	14 944 570	14 989 440	15 034 450	15 049 483	15 569 138
Riz paddy	393 900	426 170	322 099	337 800	314 780	315 830	316 880	317 231	345 000
Arachide	531 200	598 230	399 728	382 000	359 640	368 740	370 630	371 263	367 000
Haricot	166 190	178 870	135 442	122 000	108 390	111 270	114 240	115 247	120 000
Niébé	38 810	40 850	43 623	47 968	52 360	56 340	60 620		
Soja	13 170	9 500	7 382	11 368	14 250	15 530	17 520	18 232	20 000
Millot	30 000	32 880	26 920	34 310	36 420	37 250	38 090	38 376	45 000
Ban. plant.	2 090 000	2 262 000	691 372	526 735	586 390	488 000	490 470	1 250 000	1 552 062
Pat. douce	398 900	407 359	247 142	237 000	223 190	233 110	243 460	247 011	261 668
P. de terre	34 010	115 320	88 250	89 850	91 890	93 140	94 400	94 826	95 500

Source : l'auteur, sur la base des données du SNSA (2009) et de FAOSTAT (2013).

nouveau dynamisme semble renaître dans le secteur et certaines sources avancent un rythme de croissance de la production agricole autour, voire au-delà, de 3 % depuis 2006. Ce dynamisme est attribué essentiellement au recouvrement de la paix et de la sécurité dans une bonne partie du pays et à la réhabilitation de certaines infrastructures de transport. Cette moyenne devrait se situer, d'après les projections, à environ 4,6 % entre 2011 et 2015 (Ministère de l'Agriculture et du Développement rural 2013). Toutefois, le secteur ne bénéficie pas encore de l'attention qu'il mérite auprès des dirigeants, d'où la persistance de ses faibles performances.

Alors que la population croît de manière régulière, l'évolution de la production des principales cultures vivrières (maïs et manioc) suit la tendance inverse, ou tout du moins stagne et reste inférieure à celle de la population. Ainsi, durant environ vingt ans (1991-2009), la production du manioc a chuté de près de 29 % et celle du maïs a augmenté seulement de près de 9 %, alors que la population censée manger ces produits a augmenté de plus de la moitié, ce qui annonce un déséquilibre réel et criant entre l'offre de produits et les besoins alimentaires du pays. Le rythme de la croissance de la production agricole, qui était régulier au début des années 1990, notamment grâce à une relative stabilité sur le plan sécuritaire et politique, et à l'apport de certaines interventions extérieures, a été brutalement interrompu par l'insécurité née des guerres incessantes que le pays a connues depuis 1996 jusqu'en 2003. Au cours de cette période (1996-2003), le secteur agricole a énormément souffert de l'occupation et du pillage des champs et des récoltes par les forces armées rebelles et gouvernementales, de la fuite des producteurs et, par conséquent, de l'abandon des champs et des activités champêtres, sans compter l'absence quasi totale de tous les partenaires et bailleurs de fonds. Le recours aux importations alimentaires, pourtant défavorable pour le pays, s'est ainsi révélé nécessaire.

**Tableau 4 : évolution des importations agricoles de la RDC, 1959-2006 (en milliers de tonnes)**

	1959	1970	1980	1990	2000	2005	2006	2009
Viande	8,0	11,0	8,7	54,0	19,0	57,0	80,0	76,0
Poisson	34,0	32,0	8,7	164,0	73,0	93,0	120,0	87,0
Œufs et lait	11,3	9,0			39,0	74,0		123,0
Maïs	6,0	60,0	147,0	17,0	57,0	117,0	200,0	220,0
Riz	2,3	19,0	10,0	61,0	52,0	208,0	200,0	197,0
Farine de blé	38,7	52,0	103,0	110,0	217,0	372,0	200,0	347,0
Huile de palme					8,0	16,0	60,0	74,0

Source : Ministère du Commerce, PME (RDC) 2010 : 125.

Bien que les chiffres ne soient pas toujours fiables en raison des contraintes imposées par les services de douanes s'occupant des déclarations, lesquelles ne permettent pas d'expliquer clairement les variations importantes d'une année à l'autre, ils rendent compte, néanmoins, de l'augmentation des importations, surtout à partir des années 1990. Trois facteurs essentiels permettent d'expliquer cette évolution : le déclin de la production intérieure, les petits producteurs n'ayant pas les moyens de produire davantage et s'étant refermés sur une agriculture d'autosubsistance ; l'augmentation de la population, surtout dans les centres urbains ; et les politiques nationales favorisant les importations au détriment de la production nationale. Ces importations massives mettent les paysans congolais dans une situation de concurrence déloyale vis-à-vis des producteurs occidentaux dont les produits sont largement subventionnés et les prix ne tiennent pas compte des coûts réels de production. Les produits importés étant à bas prix, les paysans locaux se voient contraints de vendre à des prix en deçà de leurs coûts de production. N'étant pas rémunérés proportionnellement aux efforts endurés, certains agriculteurs se découragent et se replient sur une agriculture d'autosubsistance. C'est le cas du riz asiatique, du poisson-chinchard (*mpiodi*) et du poulet congelé qui sont de moins en moins cher et très appréciés par les habitants des villes, au détriment des produits locaux.

Par ailleurs, l'un des défis majeurs du développement rural en RDC constitue le désenclavement des campagnes. En effet, toutes les activités humaines sont sensibles à la distance et aux coûts du transport. Les échanges économiques, les mouvements migratoires et les contacts interpersonnels ont tendance à diminuer d'intensité avec la distance, c'est-à-dire au fur et à mesure que les coûts de transport augmentent (Polèse & Shearmur 2005, cités par Nyoka Mupangila 2011). En RDC, l'insuffisance quantitative et qualitative de l'offre des services de transport, accentuée par le mauvais état des infrastructures de transports, constitue le principal problème prioritaire du pays. Elle constitue une entrave à une croissance économique durable et ne facilite pas les échanges commerciaux ni l'accès des populations aux autres services sociaux de base (Ministère du Plan 2006).

Avec des voies et moyens de communication généralement dégradés (routes, voies ferrées et maritimes), les milieux ruraux, en général, éprouvent d'énormes difficultés pour entrer en contact avec les grandes agglomérations et certains se trouvent même coupés du reste du monde et donc, totalement enclavés. Cette situation les empêche d'acheminer les surplus agricoles produits sur les marchés et centres de consommation et de recevoir des produits manufacturés en provenance des villes ; elle est à la base de leur enclavement économique et social (Bolikanga Ilye 2013).

La structuration et l'accompagnement approprié du monde rural congolais restent un autre défi majeur à relever. En effet, la fin des années 1980 consacre à la RDC un début d'émancipation et d'autoprise en charge par

les acteurs paysans et ruraux, suite à l'abandon progressif de l'État de ses charges naturelles dans le secteur agricole et rural induit par les politiques néolibérales d'ajustement structurel. Depuis quelques années, les initiatives paysannes se multiplient, s'organisent, se structurent, se consolident, devenant des acteurs incontournables du développement du pays. Certaines de ces organisations se spécialisent, augurant la mise en place de filières agricoles et prenant en charge des pans entiers de la production ou de la commercialisation. Désormais, les organisations paysannes (OP), unions, réseaux, fédérations et confédérations paysans voient le jour dans la majeure partie des villages tandis que les leaders paysans émergent et prennent la parole. Tout le monde, à quelque niveau que ce soit, sait qu'ils existent et qu'il faut désormais faire avec eux et compter sur eux, ce qui n'était pas le cas il y a quelques décennies. Accompagnée et soutenue par les amis étrangers du monde rural, notamment les partenaires au développement (Agences de la coopération, ONG du Nord), la structuration du mouvement paysan est désormais une réalité en RDC, même si elle évolue à un rythme variable à travers le pays. Dans chaque province, il y a actuellement des structures endogènes qui fédèrent les initiatives paysannes au niveau des secteurs/chefferies, des territoires et/ou de la province. L'action des ONG du secteur et des plateformes paysannes aînées dans l'accompagnement, la structuration et la fédération des organisations paysannes est dans ce sens déterminante. Ces initiatives et les dynamiques qu'elles impulsent et qui les accompagnent témoignent de la vitalité du monde rural congolais et de sa capacité à s'organiser pour résoudre ses problèmes dans un contexte d'auto-prise en charge individuelle et collective, même de manière limitée. Dans ce sens, elles constituent un espace privilégié d'organisation de la résistance aux diverses forces négatives, tendant à insécuriser les conditions d'existence de leurs acteurs. Bien qu'encore fragile et à géométrie variable à travers le pays, ce mouvement canalise les diverses aspirations paysannes et mobilise ses membres autour de causes qui leur sont communes, même si c'est avec des spécificités territoriales. Les mobilisations paysannes ont été manifestes dans le processus du vote du Code agricole congolais, la mise en œuvre du PDDAA ou celle récente des parcs agro-industriels (PAI), où elles continuent de faire entendre leur voix à travers leurs plateformes. Elles sont actives dans l'animation des CARG à la base.

Toutefois, le mouvement peine à parler d'une seule voix au niveau national avec la multiplication des interlocuteurs et demeure jeune, hétérogène, très atomisé, avec des acteurs divers de poids différents. Sa consolidation est encore fragile dans certaines provinces. L'amateurisme, les logiques opportunistes et même les velléités individualistes et séparatistes sont toujours à craindre. Beaucoup de partenaires travaillent, par ailleurs, sur la question pour aider à structurer le mouvement, mais le processus doit s'affirmer davantage.



#### 4. L'action du Gouvernement congolais

Pour faire face aux multiples défis du secteur rural, les pouvoirs publics ont tenté de réagir, mais les résultats sont mitigés. Depuis la fin des années 1960, de multiples documents, plans et programmes ont, en effet, été rédigés et mis en application en vue de favoriser le développement général du pays, avec un focus particulier sur le secteur rural. Malheureusement, ces initiatives, si elles connurent un certain succès sur le plan politique, ne parvinrent pas à éradiquer la pauvreté des masses congolaises et à assurer la sécurité alimentaire.

**Tableau 5 : plans/programmes et documents sur le secteur rural**

N°	Plan/Programme	Période
1	Plan intérimaire de relance agricole	1966-1972
2	Plan Mobutu	1979-1981
3	Programme agricole minimum (PAM)	1980
4	Plan de Relance agricole	1982-1984
5	Programme intérimaire de Réhabilitation économique	1983-1985
6	Plan quinquennal	1986-1990
7	Programme d'Autosuffisance alimentaire (PRAAL)	1987-1990
8	Plan directeur du Développement agricole et rural	1991-2000
9	Programme national de Relance du Secteur agricole et rural (PNSAR)	1997-2001
10	Programme triennal minimum	1997-1999
11	Programme triennal d'Appui aux Producteurs du Secteur agricole	2000-2003
12	Programme multisectoriel d'Urgence, de Réhabilitation et de Reconstruction (PMURR)	2002-2010
13	Programme minimum de Partenariat pour la Transition et la Relance « PMPTR » en RDC	2004-2005
14	Document de la Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (DSCR) ; version intérimaire en 2004, DSCR1 en 2006, DSCR nouvelle génération en 2011	Depuis 2004
15	Note de Politique agricole	2009
16	Stratégie sectorielle de l'Agriculture et du Développement rural	2010
17	Loi portant principes fondamentaux relatifs à l'Agriculture	2011
18	Plan national d'Investissement agricole PNIA	2013-2020

Ces plans et programmes présentent quelques caractéristiques communes. D'abord, ils ont eu à établir, dans une certaine mesure, un diagnostic des problèmes du secteur rural congolais et à proposer des pistes, même générales, pour les résoudre. Ensuite, ils ont eu le mérite de mobiliser l'opinion tant nationale qu'internationale sur les problèmes du secteur rural, et d'y attirer quelques capitaux étrangers.

Plusieurs contradictions et facteurs expliquent les faibles performances des différents plans. On notera, entre autres (Ministère de l'Agriculture PNUD/UNOPS 1997 ; Makala Nzengu 2009 ; Ngalamulume 2011b) :

- le désinvestissement dans l'agriculture à la suite des mesures controversées de zaïrianisation de 1973 et de nationalisation (1974), reflétant la perte de confiance des investisseurs privés, confiance qui n'a toujours pas été rétablie ;
- les changements incessants de gouvernements ayant pour conséquence un éternel recommencement, les nouveaux arrivants n'ayant pas la maîtrise des dossiers antérieurs et voulant souvent faire table rase de la situation passée ;
- la détérioration profonde des infrastructures existantes (réseau de transport intérieur, stockage et conservation des produits) et des services d'aide à l'agriculture, notamment la recherche, la vulgarisation, la fourniture d'intrants, le crédit, l'enseignement agricole ;
- l'absence de moyens importants résultant de la modicité du budget alloué au secteur agricole (moins de 2 % du budget national) ;
- la mauvaise gestion tant des services étatiques que des projets de développement rural entraînant des distorsions dans l'affectation des ressources ;
- les politiques macro-économiques inappropriées, fondées sur la politique de contrôle de la commercialisation et des prix, combinée à des importations de produits alimentaires bon marché afin de conserver au plus bas les prix à la consommation en milieu urbain ;
- les réformes concernant l'ajustement structurel ayant entraîné des effets pervers dans le secteur agricole et rural.

Le tableau 5 laisse transparaître le malaise qui persiste dans la gestion du secteur rural congolais et dénote l'absence de vision claire. Il n'y a pas eu de politique adéquate et cohérente en matière de développement rural en RDC depuis l'indépendance. Ce secteur n'a pas bénéficié d'une attention soutenue de la part des dirigeants, et les mesures prises étaient le plus souvent conçues par les services centraux et la hiérarchie gouvernementale, sous la pression et/ou l'injonction de l'extérieur, sans la participation réelle de tous les acteurs impliqués et des partenaires de terrain. De ce fait, des solutions standards ont souvent été retenues, négligeant ou reléguant au second plan les préoccupations véritables et les réalités et spécificités

propres à chaque milieu. Dans ces conditions, leur impact, s'il n'a pas été négatif partout, ne pouvait être que très limité (Ministère de l'Agriculture PNUD/UNOPS 1997 ; Makala Nzengu 2009 ; Ngalamulume 2011b).

### *Quelques mesures et actions récentes dans le secteur rural*

Depuis quelques années maintenant, on observe une certaine éclaircie et des débuts d'actions plus ou moins prometteurs dans le secteur, même s'il y a encore du chemin à parcourir. Alors que le secteur naviguait à vue, sans cadre directeur et documents de référence, une certaine volonté d'établir une stratégie plus claire, en se dotant des cadres d'intervention appropriés, se fait ressentir. Certaines actions courageuses, qui tranchent avec l'abandon du secteur agricole et rural tant décrié, sont ainsi menées. Tour à tour, avec l'appui notable des partenaires au développement, le pays s'est doté de la Note de politique agricole en 2009, de la Stratégie sectorielle de l'agriculture et du développement rural en 2010 ; a promulgué le Code agricole en décembre 2011 ; lancé officiellement le processus du Programme détaillé pour le Développement de l'Agriculture en Afrique PDDAA<sup>10</sup> en juin 2010 et a procédé à la signature de sa Charte en mars 2011 ; a formulé, adopté et lancé le Programme national d'Investissement agricole PNIA en septembre 2013 ainsi que le programme des parcs agro-industriels en juillet 2014. D'autres actions comme l'acquisition et la distribution de 2250 tracteurs agricoles à travers le pays, le financement de campagnes agricoles<sup>11</sup> ainsi que le lancement du Conseil agricole et rural de Gestion (CARG) dans environ 120 territoires sont à mettre à l'actif de cet engagement. Prévu comme outil de décentralisation des services agricoles en rapport avec la réforme des services d'encadrement rural, le CARG est conçu comme une structure de concertation et de suivi du plan de développement agricole provincial. Il est composé de divers acteurs publics et privés du monde agricole et rural local (Makala Nzengu 2010a ; 2010b). Il analyse le contexte provincial et local, identifie les besoins et les priorités de la province, du territoire ou du secteur et examine les voies et les moyens pour son développement agricole et rural. Le CARG organise, entre autres, la sensibilisation et l'encadrement des paysans, la vulgarisation des textes légaux du secteur et la sécurisation des paysans et autres détenteurs de droits fonciers sur leurs terres. Toutefois, étant donné que les CARG fonctionnent grâce au volontariat, sans avoir les moyens de leur politique, on peut s'in-

<sup>10</sup> En rapport avec la composante économique-agricole du NEPAD.

<sup>11</sup> Sur fonds propres, le Gouvernement a financé les campagnes agricoles 2012-2013 et 2013-2014 à concurrence respectivement d'environ 26 millions de dollars et 30 millions de dollars, en appuyant les organisations et structures locales dans la mise en œuvre de grandes activités.

terroger sur la durabilité et la viabilité de leurs actions dans ces conditions. Aussi, l'appropriation de l'approche et de la mission des CARG demeure faible auprès de ses membres. En effet, la logique du *top-down* suivie pour l'importation des CARG en provinces, territoires et secteurs à partir du niveau national, a consacré une sorte de dirigisme. Néanmoins, le CARG reste un puissant outil en vue de la promotion des pratiques participatives, l'internalisation et l'amélioration de la gouvernance locale.

S'agissant des tracteurs et du financement de la campagne, notons que ces initiatives ont été minées par des contradictions internes, notamment le clientélisme et la corruption dans la sélection des bénéficiaires, ce qui a davantage limité leur impact sur le terrain.

Par ailleurs, bien que représentant une opportunité certaine pour le développement du pays, l'implantation des parcs agro-industriels risque de représenter une réelle menace pour les petits agriculteurs, qui se verraient simplement transformés en ouvriers agricoles de ces grandes entreprises, un statut plus que précaire. Aussi, la pression sur les terres et les espaces renforcerait leur accaparement au détriment des petits agriculteurs et des communautés locales. L'usage excessif d'intrants tels que les pesticides et les engrais pour soutenir la production industrielle risque également d'avoir des répercussions négatives sur l'environnement et la biodiversité. De même, la diversité des espèces et variétés cultivées risque de céder la place à la monoculture et à l'universalisation des cultures. Il y a donc lieu de faire un choix entre une production issue de l'agriculture familiale ou de l'agriculture industrielle avec toutes les conséquences qu'elle est en mesure de générer.

## **5. Quelle contribution pour les partenaires extérieurs ?**

À côté des pouvoirs publics et des acteurs non étatiques (organisations des producteurs et des consommateurs, ONG du secteur, opérateurs économiques) siège un acteur non moins négligeable : les bailleurs de fonds du secteur (partenaires techniques et financiers, agences de la coopération, ONG internationales ; Peemans 2011). Ces partenaires conduisent différents programmes bilatéraux et multilatéraux pour accompagner le Gouvernement et les masses rurales dans l'amélioration de leurs conditions de vie.

En effet, les partenaires au développement participent au financement des interventions dans le secteur rural par des « projets » ou même des « appuis budgétaires » au Gouvernement. Dans le cadre de la coopération bilatérale dans le secteur rural, on compte particulièrement sur l'appui belge (CTB), américain (USAID), français (AFD), suisse, japonais, chinois et néerlandais. Quant à la coopération multilatérale, on mise sur le soutien de la Banque mondiale, de l'Union européenne, de la Banque africaine de Développement et des agences des Nations unies (PNUD, FAO, PAM, FIDA, UNICEF,

BIT, OMS, ONU-FEMMES...), dont la plupart disposent d'un bureau de représentation au pays. Il s'avère important de signaler également l'action des ONG internationales dans ce secteur, qui agissent soit avec des fonds multilatéraux, soit interviennent dans le cadre de la coopération bilatérale indirecte. Les partenaires appuient directement les communautés rurales ou transitent par les ONG locales et les services publics.

Ils soutiennent la mise en œuvre des programmes visant l'augmentation de la productivité agricole en vue d'une amélioration de la sécurité alimentaire et du développement des revenus agricoles. Ces activités comprennent :

- la structuration des organisations paysannes ;
- l'appui en conseils agricoles et en intrants pour les cultures vivrières, maraîchères, ainsi que pour la pêche et la pisciculture ;
- la réhabilitation des voies de desserte agricole (pistes et voies fluviales) et des périmètres irrigués pour les cultures maraîchères ;
- la réhabilitation et la construction d'infrastructures sociales de base telles que les centres de santé, les écoles primaires et les ouvrages d'eau potable ;
- le renforcement des capacités des services publics d'encadrement.

Même si les partenaires au développement se réunissent depuis quelque temps au sein du GIBADER (Groupe inter bailleur Agriculture et Développement rural ; Ministère de l'Agriculture et du Développement rural 2013), on constate toutefois que l'alignement sur les politiques nationales demeure encore problématique pour certains bailleurs. Ainsi la concentration exclusive d'infrastructures dans certaines zones géographiques, alors que d'autres contrées sont abandonnées à leur triste sort, pose également question quant au bien-fondé des démarches entreprises. De même, les lenteurs dans l'exécution de nombreux projets ainsi que le manque de suivi, limitant l'impact de certaines actions, sont toujours à déplorer. Bien que contribuant à colmater certaines brèches au niveau local en améliorant les indicateurs de santé, d'éducation, d'hygiène et d'environnement, les effets de la coopération au développement restent, dans une certaine mesure, insuffisants. Les motivations des donateurs, la qualité de l'aide par rapport à ses composants et à ses conditionnalités, ainsi que sa gestion tant par le donateur que par le bénéficiaire ne se révèlent pas à la hauteur de la tâche à accomplir (Ngalamulume 2010). Dans ce sens, on peut insister sur le fait que les priorités et dispositifs engagés par la coopération internationale sont définis par les principaux donateurs et par les grandes institutions internationales ; la majorité des bénéficiaires n'ont aucune emprise sur ces décisions. Dans ces conditions, la coopération au développement reste et constitue un puissant outil d'administration de la politique dominante, et donc un cheval de Troie des politiques néolibérales (Charmillot 2008 ; Calderisi 2006).

## 6. Les freins au développement rural en RDC

Le développement rural en RDC connaît de multiples contraintes. Nous retiendrons parmi celles-ci les limites induites par l'environnement socio-économico-politique général du pays, et celles internes et spécifiques au secteur rural national. En ce qui concerne les freins externes au secteur rural, nous évoquerons les politiques économiques inadéquates, la modicité du budget alloué, les troubles sociopolitiques, les pillages et les guerres (Ngalamulume 2011a ; 2011b ; Ministère de l'Agriculture et du Développement rural 2010 ; Lebailly 2010 ; Note de politique agricole 2009).

Au chapitre des politiques inadéquates, on mentionne la fameuse « zaïrianisation » décrétée en 1973, ayant cédé aux nationaux toutes les sociétés de services (entreprises agricoles, commerciales et de transport) appartenant aux étrangers. Justifiant cette mesure par les efforts de redressement de la nation, les initiateurs ont pourtant péché par le clientélisme et la désorganisation dans l'attribution de ces entreprises. Les nouveaux acquéreurs, sans expertise ni expérience dans la gestion de tels outils de production, les ont vite précipités dans la faillite. Cette mesure a compromis durablement l'avenir et l'évolution positive du pays en assénant un coup d'arrêt aux performances économiques et aux perspectives de développement à l'époque. Elle est à la base de la méfiance qui persiste jusqu'à ce jour dans le chef de beaucoup d'investisseurs étrangers, et peut facilement s'assimiler à un crime économique.

Par ailleurs, les différents gouvernements qui se sont succédé à la tête du pays ont créé un biais dans l'allocation des ressources favorable au secteur minier aux dépens de l'agriculture, alors que le pays est à vocation agricole. En outre, l'environnement macro-économique instable a lourdement pesé sur l'évolution positive et le développement du secteur rural.

S'agissant de la modicité du budget alloué au secteur, notons que malgré les discours proclamant l'agriculture « priorité des priorités », et la souscription du pays depuis juin 2003 au protocole de Maputo<sup>12</sup>, le budget alloué au secteur rural congolais demeure dérisoire et donc inefficace. Les dépenses publiques du Gouvernement allouées au secteur se situent aux alentours de 2 % du budget global (environ 3 % pour les derniers exercices), tandis que la part du secteur agricole dans le PIB total du pays dépasse les 40 % en moyenne. Bien que faibles et insuffisantes au départ, plus de la moitié des ressources affectées au secteur ne sont jamais réellement dépensées (Ministère de l'Agriculture & Ministère du Développement rural 2010).

---

<sup>12</sup> Le protocole de Maputo recommande l'allocation d'au moins 10 % du budget national au secteur agricole pour atteindre l'objectif de 6 % de taux de croissance annuels de la production agricole.

Dans ces conditions, les services de base tels que l'encadrement rural et la vulgarisation, la recherche agricole, l'entretien des pistes et le financement du monde rural ne peuvent être assurés. Ce faisant, le secteur est condamné à la régression ou à la stagnation.

Par ailleurs, les troubles sociopolitiques qui ont suivi l'indépendance (rébellions, sécessions, conflits interethniques...) avaient entraîné la baisse de la production agricole – les plantations, les exploitations d'élevage et les entreprises agro-industrielles ayant subi des dégâts énormes. Au début des années 1990, le Congo-Zaïre a connu par deux fois (1991 et 1993) des pillages qui ont détruit son tissu économique et condamné à la fermeture et à la faillite plusieurs entreprises publiques et privées, dont certaines jouaient un rôle important dans le milieu rural. L'activité économique a accusé un sérieux coup et a eu du mal à se redresser. Ces pillages sont un prélude à une longue période d'instabilité qui démarra en 1996 avec la guerre de libération, puis celle d'agression (1998-2002). L'insécurité s'est ainsi accrue (tracasseries, assassinats, vols, viols, pillages, etc.) et les marchés des produits alimentaires, particulièrement les circuits de commercialisation, se sont effondrés.

Aussi, l'une des contraintes principales au développement rural de la RDC est la faiblesse des circuits de commercialisation résultant de la dégradation avancée de presque toutes les voies de communication (routes, chemins de fer, voies navigables) et de la rareté des moyens de transport, contraignant ainsi le monde rural à l'enclavement. Par ailleurs, l'absence significative d'infrastructures sociales et culturelles (écoles et hôpitaux de qualité, eau potable, électrification rurale, habitat rural, divertissement, etc.) est à la base de l'exode rural et de la fuite de la main-d'œuvre. Les campagnes sont ainsi dépeuplées, devenant de plus en plus inactives, peu dynamiques et contraintes à la léthargie.

Au niveau des contraintes spécifiques au secteur rural congolais, nous pouvons retenir la faiblesse des services et des méthodes d'encadrement, le prix non rémunérateur du producteur rural et l'insécurité foncière. En effet, la faible productivité du secteur rural tire son origine des faibles capacités organisationnelles, actionnelles, méthodologiques et techniques des services d'encadrement. Ceux-ci sont désorganisés et dépourvus de moyens d'action appropriés (logistiques, techniques et humains). C'est notamment le cas de l'approvisionnement en intrants (semences et géniteurs, engrais, pesticides, produits vétérinaires, petit outillage agricole, matériel de pêche, etc.), où il n'existe pas de filières organisées et fiables ; de l'encadrement technique (vulgarisation agricole), dont les méthodes d'intervention ne mobilisent pas les paysans et ne tiennent pas compte de leur savoir ; de la recherche agricole et de l'accès au financement. Aussi, les infrastructures de stockage (dépôts, greniers, silos), les technologies de conservation et de transformation de certains produits agricoles (fruits, légumes, carottes)



font cruellement défaut, entraînant des pertes post-récoltes et des déficits de valeur ajoutée.

Par ailleurs, de l'avis de nombreux observateurs, le niveau des prix agricoles détermine le niveau des revenus des producteurs. La maîtrise des prix agricoles est de ce point de vue capitale dans la croissance de l'économie rurale, le faible revenu paysan étant un facteur limitant la production (ROPPA 2003). Or nous observons que les prix des denrées alimentaires dans les campagnes congolaises ne tiennent pas compte des coûts réels de production. Ils dépendent plutôt d'autres facteurs, à la fois politiques et économiques : présence ou non de beaucoup d'acheteurs et de beaucoup de produits (loi de l'offre et de la demande), restrictions imposées par les autorités politico-administratives, prix des produits importés – sans compter les diverses tracasseries fiscales, administratives et policières. Notons aussi que les importations alimentaires massives mettent les paysans congolais dans une situation de concurrence déloyale vis-à-vis des grands producteurs occidentaux, dont les produits sont largement subventionnés (Lebailly, Michel & Ntoto M'vubu 2015).

Enfin, bien que disposant de terres théoriquement abondantes, la RDC est confrontée à une réelle insécurité foncière. En effet, l'accès à la terre n'est pas aisé en raison d'un droit foncier hybride, mêlant droit moderne et règles traditionnelles. Cela engendre de multiples confusions sur le terrain d'une part (Sakata 2010), et une forte densité démographique, qui exerce une pression sur les terres disponibles dans certaines provinces du pays (est), d'autre part. Aussi, l'exploitation peu rationnelle des terres au moyen de pratiques épuisantes et dégradantes conduit à leur épuisement et à leur infertilité. Cet état de fait explique la situation de la majeure partie des paysans, livrés à eux-mêmes, et justifie les faibles rendements du secteur. Par ailleurs, l'accaparement des terres par des élites économiques, politiques et militaires prive les petits paysans d'espaces exploitables et menace leur survie (Ngalamulume 2016 ; Nyenyezi & Ansoms 2015 ; Peemans 2014).

## 7. Quelles pistes d'action ?

Nous pensons qu'il est indispensable d'accorder une attention particulière aux campagnes en plaçant le paysan congolais au centre des préoccupations, si l'on veut mettre fin à cette spirale négative. Pour cela, investir suffisamment et convenablement dans le secteur doit devenir une priorité absolue, non seulement dans les discours, mais aussi dans les faits. Il suffit pour cela d'un courage politique, d'un certain volontarisme à même d'affronter les réalités propres du pays et de faire face aux défis que pose le secteur rural. Il nous faut donc une vision claire afin d'orienter et de canaliser nos efforts dans la réalisation des objectifs que nous pouvons nous assigner librement. Il s'agit également de mobiliser des moyens conséquents pour la matérialisation de

cette vision ambitieuse. Désormais, les actions à envisager doivent avoir pour finalité l'amélioration de la situation du paysan congolais, sur qui repose la charge du développement de la nation. Dans ce sens, il y a lieu de fonder la politique agricole sur l'agriculture paysanne, en donnant la priorité à la sécurité alimentaire populaire et à la souveraineté alimentaire. Cela aura pour effet de restituer une certaine dignité aux populations paysannes et rurales en respectant les valeurs, pratiques et stratégies de sécurisation de leur culture. Une telle politique se doit de clarifier et déterminer le rôle de l'agriculture dans le développement à long terme du pays.

En effet, dès que le pays verra les besoins alimentaires de sa population satisfaits, le processus de développement rural pourra s'appliquer à des politiques ambitieuses, en s'appuyant sur une batterie d'instruments (prix minimums garantis, organisation des marchés et des mécanismes de régulation tels que la gestion des stocks, le gel des terres, des dispositifs d'approvisionnement et de financement incluant de nombreuses formes de subventions). En outre, le respect de l'environnement ne peut être escamoté, vu les enjeux actuels en termes de développement durable. La RDC ne peut donc éluder cette problématique.

En vue du développement rural de la RDC, il devient indispensable de créer les conditions nécessaires pour permettre aux nombreux agriculteurs familiaux de travailler la terre et de produire de la nourriture de subsistance, mais aussi pour les consommateurs des villes. Il convient ainsi d'offrir un large espace d'expression au monde paysan, appelé à y contribuer de manière significative, et de permettre la valorisation de ses ressources naturelles tout en l'aidant à renforcer ses capacités d'analyse et d'action. Il importe donc de travailler pour le renforcement du pouvoir socio-économique, politique et culturel du paysan en vue de l'avènement, en RDC, d'un monde rural où il fait bon vivre, un monde véritablement solidaire, professionnel et prospère. Ce travail, ciblé sur les hommes ruraux et les paysans ainsi que sur leurs capacités de négociation et d'action, devra relever un certain nombre de défis auxquels ils font actuellement face : la sécurisation de la terre et de son accès, l'harmonisation et l'efficacité des stratégies d'intervention (vulgarisation, recherche agricole, financement), la professionnalisation de l'agriculture paysanne et la réhabilitation identitaire du producteur agricole congolais. Cela contribuerait au relèvement de la faible technicité, se traduisant par une relative stagnation technologique en milieu rural – cause et conséquence d'une utilisation peu efficace des terres, du sous-emploi de la main-d'œuvre rurale disponible, du bas revenu par habitant, et partant, d'un manque chronique de capitaux susceptibles de financer l'équipement rural d'une part, et de renforcer et réorganiser les structures d'encadrement des producteurs ruraux et des institutions rurales d'autre part.

Le financement du monde rural par des formules d'institutions mises en place par les organisations paysannes dans certaines provinces pourrait être

renforcé et étendu à d'autres régions du pays (Ngalamulume 2013). Il en va de même pour le financement des analyses sur les systèmes d'assurance contre les risques de production agricole, lesquelles s'opèrent au moyen d'instruments innovants de transfert de risques qui portent sur des indices climatiques en cours d'expérimentation dans certains pays (Hardelin 2010).

La question de l'exode rural et du sous-emploi dans les campagnes congolaises devrait préoccuper les dirigeants, appelés à redynamiser les milieux ruraux en y assurant des conditions de vie acceptables (désenclavement, prix minimums des produits agricoles, fourniture des services de base) afin de les rendre davantage attractifs. Pour cela, il est nécessaire d'encourager la diversification de l'économie rurale, à travers la mise en place de conditions favorables à l'éclosion d'une économie rurale florissante et dynamique, avec un potentiel de croissance durable. Cette économie peut être stimulée par des investissements massifs et efficaces dans le secteur rural et des changements importants dans les techniques de production et dans le domaine social.

La professionnalisation des ruraux passe par la promotion et le soutien de l'entrepreneuriat et de l'innovation en milieu rural. Pour ce faire, un accompagnement et un encadrement spécifique (coaching, incitants) doivent être mis en place pour favoriser notamment l'amélioration du niveau d'éducation et de formation, la sensibilisation à la prise de risque, la promotion d'un environnement favorable.

Le développement étant complexe, la mise en œuvre de ces mesures ne sera pas une mince affaire. La faisabilité de ces actions requiert que soient acquis quelques préalables, notamment sur le plan de l'amélioration de la gouvernance, de manière générale, et particulièrement de la gouvernance locale par la décentralisation rurale effective (Ngalamulume 2015). L'autre condition est de garantir la paix et la sécurité tant physique que juridique des producteurs, des investisseurs et de l'ensemble des consommateurs. La réalisation d'une action réellement concertée, par le biais d'approches suffisamment inclusives et de partenariats innovateurs entre les diverses parties prenantes, est vivement souhaitée.

## **Conclusion**

L'analyse de la situation du développement rural en RDC permet de tirer quelques leçons majeures.

Il apparaît que le développement du pays sera rural, sans quoi il n'aboutira pas. Au vu du nombre de personnes qui vivent en milieu rural et en dépendent, ainsi que de l'importance du secteur pour favoriser l'essor national, ce constat nous semble évident.

Les mécanismes actuels de gouvernance n'ont pas permis l'éclosion d'un développement rural durable, car un déficit à la fois social, économique,

environnemental et politique est à déplorer. La promotion de modes de gouvernance participatifs, guidés par l'intérêt général et permettant une utilisation transparente, rationnelle, efficace et efficiente des ressources s'avère donc essentielle à l'amorce de ce développement. Il convient ainsi de mettre en place des conditions dans lesquelles tout le monde trouve son compte, au travers de synergies innovantes issues de la collaboration entre les secteurs public, privé et civil. La mise en œuvre de la décentralisation rurale augure, de fait, des perspectives réelles de réalisation et d'expérimentation de ces processus multi-acteurs.

Par ailleurs, les approches de développement menées jusqu'alors n'ont pas permis la création d'une capacité rurale d'action capable de trouver des réponses adéquates aux problèmes des communautés rurales et de répondre favorablement à leurs demandes de développement. Il devient dès lors indispensable de privilégier les approches basées sur la participation des communautés rurales et le renforcement de leur statut social, en mettant l'accent sur les capacités managériales, entrepreneuriales et d'innovation à la fois technique et institutionnelle de ces communautés.

Le développement, c'est d'abord et avant tout la volonté. Cette volonté a été absente pendant des décennies tant au niveau des communautés rurales que des responsables politiques et des partenaires au développement. Aucun de nous n'a été à la hauteur des enjeux.

En définitive, le développement rural est possible en RDC. Il suffit que chaque partie prenante au processus (État, société civile, populations, partenaires techniques et financiers) prenne conscience de ses responsabilités et joue convenablement son rôle. Tel est le sens de notre plaidoyer au travers de ce chapitre.

## Bibliographie

BAD (Banque africaine de Développement). 2012 (juin). « Rapport combiné d'achèvement du document de stratégie pays axée sur les résultats (DSPAR) 2008-2012 et de revue de la performance du portefeuille pays 2012 », Bureau de la République démocratique du Congo.

Banque centrale du Congo. 2011. Rapport annuel.

Banque centrale du Congo. 2013 (15 novembre). *Condensé hebdomadaire d'informations statistiques*. Rapport n° 46/2013.

Banque mondiale. 2008. *Rapport sur le développement dans le monde, 2008 : l'agriculture au service du développement*.

Bolakonga Ilye, A.B. 2013. « Influence de l'enclavement sur le développement rural. Cas du territoire d'Opala, district de la Tshopo, R.D. Congo ». Thèse de doctorat, Université de Gembloux.

CAIST (Conseil d'administration des instituts supérieurs techniques). 2015 (mars). « Répertoire des instituts supérieurs techniques de la RDC », Kinshasa.

- Calderisi, R. 2006. *L'Afrique peut-elle s'en sortir ? Pourquoi l'Aide publique ne marche pas ?* Québec : Fides.
- Carbonnier, G. 2007. « Comment conjurer la malédiction des ressources naturelles ? ». *Annuaire suisse de politique de développement* 26 (2) : 83-98.
- Chambers, R. 1990. *Développement rural. La pauvreté cachée*. Paris/Wageningen : Karthala/CTA.
- Charmillot, M. 2008. « Aider, c'est pas donné ! Réflexions sur l'aide et le développement ». *Nouvelle revue de psychosociologie* 6 (2) : 123-138.
- De Schutter, O. 2013. « L'agriculture industrielle a des coûts cachés pour la collectivité ». *Revue Projet* 332 (1) : 5-10.
- FAOSTAT. 2013. <http://faostat.fao.org/> (consulté le 12 juin 2013).
- Hardelin, J. 2010. « Les instruments alternatifs de couverture des risques climatiques en agriculture : une opportunité pour les pays en développement ? ». *Mondes en développement* 151 (3) : 25-34.
- Herderschee, J., Mukoko Samba, D. & Tshimenga Tshibangu, M. (éd.). 2012. *Résilience d'un géant africain. Accélérer la croissance et promouvoir l'emploi en République démocratique du Congo*. Kinshasa : Mediaspaul.
- IMF. 2015. « Democratic Republic of the Congo ». Rapport n° 15/280. En ligne : <http://www.imf.org/external/pubs/ft/scr/2015/cr15280.pdf> (consulté le 11 novembre 2015).
- Lebailly, P. 2010 (19 octobre). « Cinquante années de dépendance alimentaire en RDC : situation et perspectives ». Communication au colloque « Contributions de la formation et de la recherche agronomiques au développement durable du Congo ». Gembloux.
- Lebailly, P., Michel, B. & Ntoto M'vubu, A.R. 2014. « Quel développement agricole pour la RDC ? ». In S. Marysse & J. Omasombo (éd.), *Conjonctures congolaises 2014. Politiques, territoires et ressources naturelles : changements et continuités*. Paris/Tervuren : L'Harmattan/MRAC (coll. « Cahiers africains », n° 86), pp. 45-63.
- Makala Nzengu, P. 2009. *Politiques publiques et gestion du secteur agricole et rural en République démocratique du Congo*. Kinshasa : Kinpress.
- Makala Nzengu, P. 2010a. « La gestion du secteur agricole et rural et la décentralisation ». *La voix du paysan congolais* 10 : 3.
- Makala Nzengu, P. 2010b. *La Décentralisation des services agricoles. Petit manuel de formation destiné à l'Inspecteur agricole et au Coordonnateur du Conseil agricole rural de gestion*. Kinshasa : Centre agronomique et vétérinaire tropical de Kinshasa.
- Mediacongo.net. 9 août 2014.
- MINEPSP (RDC). 2012. *Enquête nationale sur la situation des enfants et adolescents en dehors de l'école*. Kinshasa.
- Ministère de l'Agriculture (RDC). 2009. *Étude du secteur agricole. Rapport préliminaire. Bilan-diagnostic et note d'orientation*. Kinshasa.
- Ministère de l'Agriculture (RDC). 2009a. *Étude du secteur agricole. Rapport préliminaire. Bilan-diagnostic et note d'orientation*. Kinshasa.

- Ministère de l'Agriculture (RDC). 2009b. *Note de politique agricole*. Kinshasa.
- Ministère de l'Agriculture (RDC), PNUD/UNOPS. 1997. *Programme national de relance du secteur agricole et rural (1997-2001)*. Kinshasa.
- Ministère de l'Agriculture & Ministère du Développement rural (RDC). 2010. *Stratégie sectorielle de l'agriculture et du développement rural*. Kinshasa.
- Ministère de l'Agriculture et du Développement rural (RDC). 2013. *Plan national d'investissement agricole PNIA 2013-2020*. Kinshasa.
- Ministère de l'Agriculture (RDC), SNSA. 2009. *Statistiques de production agricole*. Kinshasa.
- Ministère du Commerce, PME (RDC). 2010 (juillet). *Programme cadre intégré renforcé. Étude diagnostique sur l'intégration du commerce*. Kinshasa.
- Ministère de l'Environnement (RDC), WRI. 2010. *Atlas forestier interactif de la RDC, Version 1.0*. Washington : World Resources Institute.
- Ministère du Plan (RDC). 2006. *Document de la stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté DSCR P*. Kinshasa.
- Ministère du Plan (RDC). 2010 (septembre). *Enquête par grappes à indicateurs multiples-MICS RDC 2010. Résultats préliminaires*. Kinshasa.
- Ministère du Plan (RDC). 2011 (mai). *Document de la stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté DSCR P2*. Kinshasa.
- Ministère du Plan (RDC), Institut national de la Statistique. 2014. *Résultats de l'enquête sur l'emploi, le secteur informel et sur la consommation des ménages/2012*. Rapport global. Kinshasa.
- Ministère du Plan & Ministère de la Santé (RDC). 2008. *Enquête démographique et de santé 2007*. Kinshasa.
- Ministère du Plan & Ministère de la Santé publique (RDC), ICF International. 2014. *Enquête démographique et de santé en République démocratique du Congo 2013-2014*. Rockville/Maryland : MPSMRM, MSP et ICF International.
- Moumimi, A. 2010. *Analyse de la pauvreté en République démocratique du Congo. Working Papers 112*. Tunis : African Development Bank.
- Ngalamulume Tshiebue, G. 2010. « L'aide au développement : expression de la solidarité internationale ou outil d'assujettissement des bénéficiaires aux donateurs ? L'expérience de l'Afrique subsaharienne ». *Le Semeur du Kasai* 1 (1) : 25-40.
- Ngalamulume Tshiebue, G. 2011a. *Projets de développement agricole, dynamiques paysannes et sécurité alimentaire. Essai d'analyse transversale et systémique de la rencontre entre les actions globales et les initiatives locales au Kasai occidental/RD Congo*. Louvain-la-Neuve : Presses universitaires de Louvain.
- Ngalamulume Tshiebue, G. 2011b. *Politique agricole et sécurité alimentaire au Congo-Kinshasa. Évolution historique, enjeux et perspectives*. Berlin : Éditions universitaires européennes.
- Ngalamulume Tshiebue, G. 2013. « Les expériences alternatives de financement du monde rural. Cas des Fonds de solidarité pour le développement "FONSDEV" au centre de la RD Congo ». *Les Cahiers de l'Association Tiers-Monde* 28 : 169-176.



Ngalamulume Tshiebue, G. 2015. « Décentralisation agricole, développement rural et gouvernance locale en République démocratique du Congo ». *The African Journal of Democracy and Governance (AJDG)/Revue africaine de la démocratie et de la gouvernance (RADG)* 2 (1-2) : 113-130.

Ngalamulume Tshiebue, G. 2016. *Le développement rural en RD Congo. Quelles réalités possibles ?* Louvain-la-Neuve : Academia/L'Harmattan.

Nyenyenzi Bisoka, A. & Ansoms, A. 2015. « Accaparement des terres dans la ville de Bukavu (RDC) : déconstruire le dogme de la sécurisation foncière par l'enregistrement ». In S. Marysse & J. Omasombo (éd.), *Conjonctures congolaises 2014. Politiques, territoires et ressources naturelles : changements et continuités*. Paris/Tervuren : L'Harmattan/MRAC (coll. « Cahiers africains », n° 86), pp. 217-237.

Nyoka Mupangila, F. 2011. « Kananga et sa région. Contribution à l'étude des relations ville-campagne au centre de la RD Congo ». Thèse de doctorat, Université pédagogique nationale, Kinshasa.

PAM & INS. 2008. *RDC : analyse globale de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité*. Kinshasa : PAM.

Peemans, J.-P. 2011 (7 décembre). « Les acteurs du développement rural en RDC et la place du monde paysan : une approche historique ». Communication au colloque « Quelle politique agricole mettre en œuvre pour accroître la sécurité alimentaire en RDC ». Gembloux.

Peemans, J.-P. 2014. « Land grabbing and development history: the Congolese experience ». In A. Ansoms & Th. Hilhorst (éd.), *Losing your Land. Dispossession in the Great Lakes*. Martlesham : Boidell & Brewer, pp. 11-35.

PNUD-RDC. 2014a. « Rapport national OMD. Évaluation des progrès accomplis par la RDC dans la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement en 2012 ». Kinshasa.

PNUD-RDC. 2014b. « Rapport national sur le développement humain 2014 (RNDH 2014). Cohésion nationale pour l'émergence de la République démocratique du Congo ». Kinshasa.

Polèse & Shearmur. 2005. Cités par Nyoka Mupangila, F. 2011. « Kananga et sa région. Contribution à l'étude des relations ville-campagne au centre de la RD Congo ». Thèse de doctorat, Université pédagogique nationale, Kinshasa.

Radio Okapi. 2016 (17 octobre). Journal parlé.

ROPPA. 2003 (août). *NEPAD-Cycle de Doha (OMC). Propositions paysannes de l'Afrique de l'Ouest pour des Politiques agricoles en faveur de l'exploitation familiale et des règles commerciales solidaires*. Ouagadougou.

Sakata M. Tawab, G. 2010. *Code forestier congolais et ses mesures d'application*. Louvain-la-Neuve : Academia-Bruylant.

SODEFOR. 2014. En ligne sur : <http://sodefor.net/home.php?page=les-foret-en-rd-congo> (consulté le 20 juin 2015).